Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS N° 19270 - 74EME ANNÉE

## Elections européennes

# La mobilisation s'amplifie autour de Julie Pontalba

**Le 27 avril prochain, Ian Brossat interviendra au meeting de Julie Pontalba en visioconférence.**

**Ce 27 avril aura lieu à Saint-Denis un meeting de Julie Pontalba, candidate PCR en 6e position sur la liste PCF aux Européennes. Ian Brossat, tête de liste, doit intervenir par visio-conférence. La mobilisation s'amplifie à un peu plus d'un mois du scrutin.**

Après un premier cycle de rencontres populaires dans différentes régions de l'île, la campagne des élections européennes franchira une nouvelle étape samedi prochain. Il s'agira en effet du premier meeting de la campagne.

Il fait suite à plusieurs rencontres populaires marquées à chaque fois par un élargissement des soutiens.

Ce week-end de Pâques à Saint-Denis, les militants étaient à l'oeuvre pour informer les citoyens sur l'importance du scrutin du 26 mai prochain. En votant pour la liste «Pour l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent», il sera possible pour les Réunionnais de permettre à la seule femme des Outre-mer en position éligible de devenir députée au Parlement européen.

## Les étudiants étrangers premières victimes

# Le gouvernement impose la sélection par l'argent dans les Universités

**2770 euros pour une licence et 3770 euros pour un master au lieu de 170 et 243 euros : le gouvernement instaure une sélection par l'argent visant les étudiants non-européens. Un tiers des Universités ont déjà pris position contre cette augmentation qu'elles refusent d'appliquer, malheureusement celle de La Réunion n'est pas sur cette liste. La cible choisie n'est-elle pas un test pour la résistance à une mesure aussi inégalitaire ? N'est-elle pas une première brèche visant à transformer les Universités sur le modèle des USA, obligeant les moins riches à s'endetter auprès des banques pour payer leurs frais d'inscription ? En effet, dans certaines écoles d'ingénieurs, les étudiants européens inscrits avant le 1er septembre 2018 paieront 601 euros, tandis que ceux inscrits après cette date devront s'acquitter de 2500 euros de frais d'inscription, mesure applicable y compris pour les étudiants européens.**

L'arrêté instituant une inégalité des frais d'inscription selon l'origine est paru le 19 avril sous la signature de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, Gérald Darmanin, ministre des Comptes publics, et Annick Girardin, ministre des Outre-mer. Il augmentant plus de 1000 % les frais d'inscription à l'Université pour les étudiants non-originaires de l'Europe ou qui n'y vivent pas actuellement.

Au lieu de payer 170 euros pour une année de licence, et 243 euros pour une année en master, les étudiants concernés par ce changement devront s'acquitter de frais d'inscription astronomiques : 2770 euros en licence, et 3770 euros en master.

Pour le moment, les étudiants déjà inscrits dans une Université, et ceux qui préparent un doctorat ne sont pas concernés par cette hausse.

Difficile de croire que cette hausse permettra de « renforcer l'attractivité » comme l'indique « Le Monde » citant une source du gouvernement. Ne faut-il pas plutôt voir la volonté de faire une brèche dans le droit à l'accès à l'enseignement supérieur reconnu à tous les bacheliers, qui sont titulaires du premier grade universitaire ?

En effet, dans le modèle républicain, les frais d'inscription ne représentent qu'une petite fraction du coût de fonctionnement de l'Université, qui est un service public. Mais dans d'autres pays, notamment aux USA, ils servent à financer l'Université. D'où des coûts très élevés, qui obligent les étudiants à s'endetter auprès des banques pour payer leurs frais d'inscription. L'arrêté visant les étudiants étrangers n'est-il pas un premier pas vers la sélection par l'argent dans les Universités ?

En effet, dans certaines écoles d'ingénieurs, «dans les écoles centrales constituées sous la forme d'une école extérieure aux universités et à l'école des mines de Nancy», les étudiants européens inscrits avant le 1er septembre 2018 paieront 601 euros, tandis que ceux inscrits après cette date devront s'acquitter de 2500 euros de frais d'inscription.

### 24 Universités refusent cette sélection

« 25 institutions d'enseignement supérieur (24 universités sur les 75 universités en France, et l'EHESS) se sont déjà prononcées fermement contre l'augmentation des frais d'inscription depuis le 19 novembre 2018. Il s'agit des universités de Lorraine, Paris-Sud, Paris 8, Paris 13, Paris 3, Grenoble, Clermont-Ferrand, Aix-Marseille, Rennes 1, Rennes 2, Angers, Paris Nanterre, Toulouse 2, Tours, Le Mans, Caen, Strasbourg, Rouen et Lyon 2, Reims. La plupart ont annoncé une non application de la hausse des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires pour la rentrée 2019-2020 », précise « Sauvons l'Université ». Malheureusement, La Réunion ne figure pas sur cette liste.

### Exonérations en fonction des intérêts de la France ou de l'Université

Un autre arrêté a été publié le même jour au « Journal officiel ». Il précise les cas où des exonérations partielles ou totales de droit d'inscription sont prévus, décidées par le ministre des affaires étrangères pour prendre en compte la politique étrangère culturelle et scientifique de la France et la situation personnelle des usagers, y compris leur parcours de formation.

L'Université peut aussi décider d'éxonérations en application de critères généraux et des orientations stratégiques fixés par le conseil d'administration, dans la limite de 10 % des étudiants inscrits », non comprises les exonérations quelques cas particuliers.

***M.M.***

## Edito

# L'union des 2 Présidents en faveur de la liste Loiseau-Macron interroge

La précipitation avec laquelle les Présidents de la Région et du Département se sont alignés comme un seul homme derrière la candidature officielle Loiseau-Macron était-elle concertée ?

La position de Cyril Melchior. Il publie une lettre ouverte à "tous les candidats" pour "échanger". Le contenu était intéressant. Julie Pontalba s'est sentie interpellée et s'apprêtait à répondre à "ses préoccupations" quand brusquement elle apprend qu'il apporte son soutien à la liste de Loiseau-Macron. Personne n'a obligé le Président du Département à jouer au grand démocrate mais alors il fallait respecter sa parole publique.

La position de Didier Robert. Il accorde une interview à son retour de Paris et décrit le profil du candidat qu'il va soutenir. Il avance des réflexions mais ne cite aucun liste. Le contenu est intéressant. Le surlendemain, il annonce "son soutien total" à la liste Loiseau-Macron. Le suspense n'a pas duré. Là encore, les "préoccupations" ont été tranchées, sans débats.

Ainsi, l'union autour de la politique de Macron s'est jouée en 48 heures. Pourtant, il y avait un autre choix possible. Les 2 présidents auraient pu attendre les élections terminées pour saluer les personnes élues qui seront leurs partenaires pour Europe. Ils ont préféré choisir la candidature du gouvernement. Attitude concertée ou pas, de fait, ils ont exclu les autres candidats.

***J.B.***

## Célébration du 60ème anniversaire du P.C.R. en 2019

# 52 pensées de Paul Vergès

**Dans le cadre du 60ème anniversaire du P.C.R. cette année, militant et militante ont souhaité partager les déclarations du cofondateur du Parti Communiste Réunionnais, Paul Vergès, chaque semaine. L'objectif est de mémoriser ses propos pour continuer son combat.**

**« C'est en allant à la mer que la source devient fleuve ».**

***(cité par André Béton sur son tableau consacré à Paul Vergès)***

**Témoignages**

**Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés**
**71e année**
**Directeurs de publication :**
**1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud**
**2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau**
**2015 : Ginette Sinapin**

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## A ! si in zour La Rényon té i ariv a z'ète in gayar zardin !

Mon bann dalon, si zot i gingn lo tan é si sa i intérès azot, alé dsi you tube pou rogard bann vidéo é an parmi bann video rod in kékshoz konm : mi plant mon frui avèk mon léguime bio san l'angré shimik, san l'ézèrban, avèk in bon rannman, san ansèerv dolo an gaspiy. Moin lé sir sa va intérès azot pou z'ot ka pèrsonèl, sansa an rogardan pli loin, pou l'intéré l'ékonomi La Rényon, mèm l'intéré l'imanité.

Mi di azot sa pars mi sort lir é arlir inn-dé nouvèl dsi bann mikro propriyété in pé partou dann in bann péi é mi pans nou nana bon ransègnman pou pran avèk lé z'ot. Dann tout bann z'informasyon-la moin la pran inn-dé o azar pou fé pass lo mésaz mi vé fé passé dopi lontan :

- Dabor mi vé roparl azot in famiy z'amérikin i viv dann la kaliforni dann in vil i apèl Pasadéna, pa tro loin Los Angeles. Na poin tro lontan-kék z'ané par la - lo pti famiy la désid plant z'ot frui épi z'ot léguime késtyonn manz bio, késtyonn évite manz in manzé bouré avèk l'angré shimik épi bann tyèr z'insèk dann in zardin 370 mèt karé solman. Apré an avoir tatoné in bon koup de tan l'ané 2014 zot la fé in prodiksyon 2700 kg an frui épi an léguime é dopi zot la kontinyé riska 3 tonn par la.

- Mi vé anparl azot galman in pti famiy nana in pti gui-guine zardin : pa plis 150 mèt karé. Dann zardin-la zot la plant an longuèr, zot la plant an larzèr, épi an otèr épi an téras avèk In sèr épi in pti basin pou ramas de lo épi an sèrv tout sak in pti létan i pé doneé. Zordi z'ot zardin nana in prodiksyon 252 kilo dann in n'ané é zot I pans trap 350 kilo san tardé. In rokor pou in pti gui-guine zardin.

- Moin la fine anparl avèk zot lo ferm lo Bek Hallouin. La-ba, lo bann propriyétèr la diviz in l'éktar la tèr rant dis. La fé 1000 mète karé par famiy é shak famiy la travaye son karo d'tèr avèk konm rannman moiyin net in smic dsi douz moi. Dann la somenn lo ga té apré anparl dann télé in n'ot léspèryans : i port dsi 700 mète karé planté é lo rannman brit sé 42000éro par ané, donk in pé plis in smic net.

Initil dir zot la pa tiliz l'angré shimik, ni ansèrv l'ézèrban, i ansèrv arienk bann produi épi bann z'outiy lé otorizé pou lo bio. Avèk lo bann rannman, désèrtin l'apré domandé si lo mikro ésploitasyon la pa in bon solisyon pou l'agrikiltir… Pou mon par, moin osi moin lé apré kalkilé si in tik-tak konmsa lé pa bon pou nou isi La Rényon épi dann d'ot landroi nana bonpé domoun é na poin la tèr an gaspiy .

L'èrla, moin lé a dmandé si sré pa valab, domin La Rényon i ariv a z'ète in gayar jardin.

*Justin*